

RAPPORT D'ÉVALUATION FINAL
Évaluation des programmes
d'études supérieures de la
Faculté de médecine
Période visée par l'évaluation
périodique : 2019-2020 Date : Le
18 novembre 2020

I. Programmes évalués

- Maîtrise ès sciences (M.Sc.), neurosciences
- Doctorat en philosophie, neurosciences

II. Processus d'évaluation (aperçu de la visite)

- Le rapport d'évaluation final du programme susmentionné a été rédigé à partir des documents suivants : (a) le rapport d'autoévaluation produit par l'unité scolaire, (b) le rapport de l'équipe d'évaluation externe rédigé à la suite de sa visite virtuelle du campus, ainsi que (c) les commentaires de Jean-Claude Béique, professeur et directeur du programme d'études supérieures en neurosciences, et d'Alain Stinzi, vice-doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, à propos des documents susmentionnés.
- Au cours de la visite virtuelle du campus, l'équipe d'évaluation externe a rencontré Ion Nistor, vice-provost adjoint de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, ainsi que M. Lohnes, M. Béique, M. Ngsee et M^{me} Wiper-Bergeron, qui occupent des rôles administratifs au sein du Département de MCM et du programme de neurosciences. L'équipe d'évaluation a également rencontré des étudiantes et étudiants actuels de cycle supérieur ainsi que des membres du corps professoral, Ruth Slack, directrice de l'Institut de recherche sur le cerveau, ainsi que Karen Littlejohn et Gina Campbell, cadres administratives du programme. À la fin de la première journée, elle a rencontré Bernard Jasmin, doyen de la Faculté de médecine, Alain Stinzi, vice-doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, et Jocelyn Côté, vice-doyen à la recherche. Le deuxième jour, elle a rencontré Cynthia Abraham, représentante du Programme de promotion de la santé, Lindsey Sikora, représentante de la bibliothèque, Stephen Fergusson, directeur du Centre principal du comportement et de physiologie, John Copeland, directeur du Laboratoire central de biologie cellulaire et d'acquisition d'images, et le D^r Michael Schlossmacher, directeur du programme de neurosciences de l'IRHO.

Commentaires de la personne déléguée interne

- La visite virtuelle de l'équipe d'évaluation externe (Robitaille, Ruthazer), s'est très bien déroulée. L'horaire des rencontres était parfaitement planifié, et toutes les personnes invitées étaient présentes. L'équipe d'évaluation était très bien préparée et avait une liste de questions pour chaque groupe. Ses questions portaient, entre autres, sur le lien entre les programmes de neurosciences et le Département de médecine cellulaire et moléculaire, les cours obligatoires et optionnels des programmes de maîtrise et de doctorat en neurosciences, les conditions d'accueil des nouveaux membres du corps professoral en neurosciences, le rôle du personnel de soutien et de la bibliothèque dans le soutien à la communauté étudiante et au corps professoral, le rôle des responsables des infrastructures et des laboratoires, et l'utilisation du Programme de promotion de

la santé par les étudiantes et étudiants. Au cours de toutes les rencontres, les deux évaluateurs ont fait preuve d'une écoute remarquable et ont su mettre leurs interlocuteurs à l'aise. Par conséquent, les échanges ont été ouverts, et les discussions franches. La rencontre avec les étudiantes et étudiants de cycle supérieur a été particulièrement fructueuse.

L'équipe d'évaluation a pris le temps de recueillir de nombreux commentaires sur les obstacles rencontrés, comme le financement des recherches, les espaces de travail parfois exigus, les conflits avec les superviseurs, les salles de classe ou de séminaires mal aménagées, et les services limités du pavillon Roger-Guindon (aucun service sportif). L'équipe d'évaluation s'est également enquis des aspects positifs des deux programmes d'études, et les étudiantes et étudiants en ont nommé plusieurs. La visite s'est terminée par une rencontre avec les responsables des deux programmes d'études en neuroscience. Encore une fois, la discussion a été ouverte, et l'équipe d'évaluation a pu aborder des points sensibles et proposer des solutions constructives. Ce fut un plaisir de participer à cette évaluation.

III. Sommaire des rapports sur la qualité des programmes¹

Cette section vise à souligner les forces et les lacunes soulevées durant l'évaluation afin d'améliorer les programmes.

1. MISE EN LUMIÈRE DES FORCES ET DES LACUNES FORCES

- Grande interdisciplinarité du programme de neuroscience.
- Objectif compatible avec le mandat stratégique de l'Université d'Ottawa visant à favoriser l'excellence en recherche par l'interdisciplinarité
- Réputation internationale exceptionnelle des chercheuses et chercheurs du programme de neuroscience
- Grand nombre d'étudiantes et étudiants internationaux au doctorat
- Nouveau modèle de réforme du financement des étudiantes et étudiants pour donner aux différents programmes une plus grande autonomie dans l'attribution des fonds
- Valeur des réunions mensuelles du Comité des études supérieures de la Faculté de médecine
- Grande satisfaction des étudiantes et étudiants
- Programme offert dans le domaine de la neuroscience computationnelle et des systèmes, en particulier l'électrophysiologie et le comportement, qui attire efficacement les étudiantes et étudiants intéressés par ces disciplines

LACUNES

- Répartition des instituts de recherche, des hôpitaux et des sites sur plusieurs campus
- Coût de la vie élevé à Ottawa
- Manque d'intégration des chercheuses et chercheurs en psychiatrie et en neuroscience cognitive au programme
- Promotion d'une identité unique pour le programme de neuroscience
- Promotion active du programme de neuroscience dans les médias sociaux
- Communication concernant les activités administratives, universitaires et scientifiques

¹ D'après tous les documents préparés pendant le processus d'évaluation.

2. OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Le programme incarne le plan stratégique de l'Université visant à favoriser la recherche par l'interdisciplinarité. La réputation internationale exceptionnelle des chercheuses et chercheurs du programme de neurosciences profite non seulement aux étudiantes et étudiants de cycle supérieur, mais contribue également au recrutement à l'étranger. À l'heure actuelle, il y a un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux au doctorat, et les objectifs stratégiques qui seront mis en œuvre pour la réforme des bourses d'études attireront davantage d'étudiants au doctorat. Bien que les objectifs et les résultats du programme soient clairement décrits pour les étudiantes et étudiants, compte tenu du contexte actuel de la COVID-19, une attention supplémentaire est requise pour veiller à ce qu'ils soient suffisamment informés des objectifs du programme.

3. CURSUS ET STRUCTURE

- Le cursus, tel qu'il est présenté, est comparable à celui d'autres programmes semblables au pays. Cependant, certains des ajouts les plus récents sont à la fois « novateurs et avant-gardistes ». Le nouveau cours modulaire évolutif *Attitude et compétences professionnelles* (MED 8566) est un ajout bienvenu qui permettra de combler certaines des lacunes de la formation pratique et d'améliorer les possibilités de carrière. De plus, en réponse aux demandes des étudiantes et étudiants, un cours modulaire à la maîtrise permettra d'accroître les compétences techniques et de recherche en offrant des possibilités d'apprentissage supplémentaires, telles que le codage logiciel, l'analyse computationnelle et des mégadonnées, l'imagerie et les méthodologies liées aux systèmes CRISPR-Cas. Les étudiantes et étudiants ont également exprimé le besoin de suivre davantage de formation en statistiques.

4. MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT, D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION

- Le mode d'enseignement et d'évaluation peut être décrit comme étant assez traditionnel, et les étudiantes et étudiants se sont dits satisfaits de l'approche pédagogique. On suggère qu'une évaluation par les pairs dans les séminaires de cycles supérieurs pourrait s'avérer bénéfique.

5. EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE ET GOUVERNANCE

- Les étudiantes et étudiants ont exprimé un haut degré de satisfaction à l'égard de l'environnement de laboratoire et de la communauté universitaire dans son ensemble. On s'entend pour dire que la structure du Comité de direction de thèse fonctionne bien. Les membres du corps professoral ainsi que les chercheuses et chercheurs qui supervisent les travaux de thèse des cycles supérieurs sont conscients des tensions qui peuvent survenir et, ensemble, créent des processus visant à les atténuer. Les étudiantes et étudiants ont exprimé le besoin d'une formation supplémentaire sur la sensibilité culturelle pour le personnel enseignant. Les questions de la santé mentale et du bien-être nécessitent une attention et des ressources supplémentaires. L'ajout d'une conseillère ou d'un conseiller au mieux-être est une solution pour répondre à ces préoccupations. On suggère également que les membres du corps professoral pourraient bénéficier d'ateliers sur la gestion d'équipe. Les étudiantes et étudiants ont également proposé de multiplier les

occasions de rencontres professionnelles et sociales entre les membres de la communauté étudiantes et ceux du corps professoral.

6. RESSOURCES

- Le haut calibre de la recherche biomédicale menée dans les laboratoires de recherche du programme de neuroscience sert bien la communauté et offre une formation sans pareille aux étudiantes et étudiants. La bibliothèque et les installations de recherche sont bien financées. Dans l'ensemble, les étudiantes et étudiants semblent satisfaits des ressources dont ils disposent pour leurs études et leurs recherches, et la réforme du modèle de financement en cours pour le recrutement et le soutien des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs répondra à un certain nombre de leurs préoccupations.

Le fait que les chercheuses et chercheurs ainsi que les étudiantes et étudiants se trouvent sur des campus et dans des instituts situés un peu partout à travers la ville demeure un défi.

IV. Amélioration du programme

Les programmes évalués sont conformes aux exigences de la discipline. Les recommandations suivantes visent à maintenir ou à améliorer le degré de qualité déjà avéré des programmes.

La numérotation des recommandations suit celle du rapport de l'équipe d'évaluation externe.

OBJECTIFS DU PROGRAMME, RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE, MANDAT ET PLAN DE L'UNIVERSITÉ

Recommandation n° 6 : Le CÉPÉS recommande la promotion plus active du programme de neurosciences et des réalisations des étudiantes et étudiants dans les médias sociaux.

CURSUS ET STRUCTURE

Recommandation n° 1 : Le CÉPÉS recommande la création d'un atelier de statistiques offrant des tutoriels individuels à l'aide de données de laboratoire réelles, peut-être en tirant parti de l'expertise du département d'épidémiologie.

ENSEIGNEMENT ET ÉVALUATION

Recommandation n° 2 : Le CÉPÉS recommande la diffusion vidéo en direct des conférences et des cours pour que les étudiantes et étudiants de tous les campus y aient accès. Il recommande également de publier les enregistrements.

EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE ET GOUVERNANCE

Recommandation n° 4 : Le CÉPÉS recommande que le programme rétablisse deux ou trois réunions du corps professoral du programme de neurosciences chaque année et envisage d'en ouvrir au moins une aux étudiantes et étudiants.

Recommandation n° 7 : Le CÉPÉS recommande que le programme collabore avec le Bureau des affaires professorales pour élaborer des ateliers sur la sensibilité culturelle, l'éthique et la gestion d'équipe à l'intention des superviseurs, et envisage de les rendre obligatoires.

Recommandation n° 8 : Le CÉPÉS recommande que le programme de neurosciences envisage de tenir une retraite annuelle de réflexion.

RESSOURCES

Recommandation n° 3 : Le CÉPÉS recommande la suppression de la rétribution liée à l'attribution de bourses d'excellence aux récipiendaires nationaux.

Recommandation n° 9 : Le CÉPÉS recommande le rétablissement d'un comité de programme chargé d'appuyer la coordonnatrice ou le coordonnateur du programme.

RECOMMANDATION NON RETENUE PAR LE CÉPÉS

Recommandation n° 5 : Offrir aux étudiantes et étudiants de cycles supérieurs une option de retrait à l'adhésion au centre de conditionnement physique. Cette recommandation n'a pas été retenue puisque le programme n'a pas le pouvoir administratif d'y donner suite. Cependant, l'Université d'Ottawa reconnaît la nécessité de mieux servir les étudiantes et étudiants à l'extérieur du campus principal sur le plan des activités récréatives.

V. Liste des cours non offerts depuis plus de trois ans et raisons

Tous les cours ont été offerts au moins une fois au cours des trois dernières années.

VI. Conclusion

Le rapport d'autoévaluation fourni à l'équipe d'évaluation externe est un document bien rédigé qui décrit un programme d'études supérieures bien ficelé et efficace (maîtrise et doctorat) en neurosciences. À la suite de la visite virtuelle de deux jours, l'équipe d'évaluation a présenté un rapport complet le 10 août 2020. Bien que l'équipe d'évaluation ait reconnu la très grande qualité du programme d'études supérieures, elle a également cerné des points à améliorer. En tout, elle a formulé neuf recommandations.

Dans leur réponse écrite au rapport des évaluateurs, le professeur Jean-Claude Béïque, directeur du programme d'études supérieures en neurosciences, et le professeur Alain Stinzi, vice-doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, ont exprimé leur appréciation pour cet examen minutieux et ont décrit les mesures qu'ils prenaient pour mettre en œuvre chacune des recommandations, à l'exception d'une seule, la recommandation d'offrir aux étudiantes et étudiants de cycles supérieurs une option de retrait à l'adhésion au centre de conditionnement physique. Indiquant qu'il y avait des contraintes administratives à la mise en œuvre de cette recommandation, qu'ils avaient eux-mêmes tenté d'accomplir auparavant, ils ont proposé la création d'un centre de conditionnement physique dans la nouvelle tour de recherche en cours de conception pour le campus Alta Vista de l'Université d'Ottawa. Cet emplacement desservirait la population étudiante de la Faculté de médecine.

Calendrier et échéances

La direction du programme et le doyen et les vice-doyens de la Faculté se rencontreront après la réception du rapport d'évaluation final afin d'adopter un plan d'action assorti d'échéances pour chacune des recommandations. Un rapport d'étape décrivant les actions accomplies et les résultats subséquents sera soumis aux deux comités d'évaluation (CEPPC et CÉPÉS) à une date convenue au moment de la réunion portant sur le plan d'action.

La prochaine évaluation périodique aura lieu au plus tard dans huit ans, en 2026-2027. Le rapport d'autoévaluation doit être soumis au plus tard en juin 2026.



Réponse de l'unité au rapport d'évaluation externe et au plan d'action

Faculté : Médecine

Département : Médecine cellulaire et moléculaire

Programmes évalués : Maîtrise ès sciences, neuroscience et Doctorat en philosophie, neuroscience

Période visée par l'évaluation périodique : 2019-2020

Date : 21 avril 2021

Observations générales

Le 10 août 2020, le Département de médecine cellulaire et moléculaire a été informé du rapport de l'équipe d'évaluation externe produit dans le cadre de l'évaluation périodique des programmes de maîtrise et de doctorat en neuroscience. Nous sommes ravis de l'évaluation très positive de nos programmes d'études supérieures. En tant qu'unité, nous nous sommes engagés envers l'excellence de la recherche et de la formation. Nous sommes donc heureux, à juste titre, que les experts-conseils aient noté qu'« il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'un programme réussi et que des efforts constants sont faits pour l'améliorer davantage » et qu'ils aient conclu que notre programme est « l'un des programmes de formation les plus progressistes et les plus dynamiques que nous ayons vus ». Nous sommes également heureux que l'équipe d'évaluation ait commenté des aspects du programme pour lesquels nous avons déployé des efforts considérables pour atteindre l'excellence.

Par exemple, elle a souligné « la réputation internationale exceptionnelle des chercheuses et chercheurs du programme de neuroscience de l'Université d'Ottawa » et la nature « novatrice et avant-gardiste » de certains aspects du cursus. En dépit de ces forces, le rapport fait état de points à améliorer afin de rehausser la qualité globale de l'environnement d'apprentissage et de formation à la recherche. Voici un résumé des recommandations ainsi que nos réponses, produites conjointement par l'unité et la Faculté.

AXE 1 : OBJECTIFS DU PROGRAMME, RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE, MANDAT ET PLAN DE L'UNIVERSITÉ

Recommandation n° 6 : Promotion plus active du programme de neurosciences et des réalisations des étudiantes et étudiants dans les médias sociaux.

Mesures à prendre : Le programme de neuroscience utilisera les médias sociaux pour augmenter la visibilité du programme, en mettant l'accent sur les réalisations des étudiantes et étudiants et sur l'excellence de la recherche. Nous entamerons une discussion avec le milieu de la neuroscience pour connaître les meilleurs moyens d'utiliser les médias sociaux pour assurer un équilibre et une exposition représentative de la diversité de la recherche en neuroscience menée à l'Université d'Ottawa. Ce projet sera réalisé en étroite collaboration avec l'Institut de recherche sur le cerveau de l'Université d'Ottawa, qui fait déjà usage des médias sociaux.

Degré de priorité *	Responsable(s)	Date limite pour atteindre l'objectif	Résultats attendus	Indicateurs de mise en œuvre	Observations sur les actions réalisées : accomplies, à pérenniser, à poursuivre, à développer
2	Direction de programme	1 ^{er} septembre 2021	Amélioration de la visibilité du programme d'études supérieures et de la qualité de la recherche, ce qui contribuera à renforcer la réputation et à soutenir les initiatives de recrutement étudiant.	<ol style="list-style-type: none"> Adoption de Twitter comme moyen de communication externe. Visibilité du compte sur le site Web du programme et indication du nombre d'abonnés de l'Université et de l'extérieur. 	<p><i>À remplir par le Comité d'évaluation lors de l'examen du rapport de progrès.</i></p>

AXE 2 : CURSUS ET STRUCTURE

Recommandation n° 1 : Le CÉPÉS recommande la création d'un atelier de statistiques offrant des tutoriels individuels à l'aide de données de laboratoire réelles, peut-être en tirant parti de l'expertise du département d'épidémiologie.

Mesures à prendre : Les connaissances en biostatistique sont fondamentales pour nos programmes de recherche. La Faculté de médecine a mis sur pied le cours de deuxième cycle *Experimental and Data Analysis Techniques in Biomedical Sciences* (MED 5101). Ce cours est formé de modules indépendants pour initier les étudiantes et étudiants aux techniques, y compris la biostatistique. Au-delà des ateliers statistiques classiques proposés dans ce cours, nous élaborons actuellement un module qui répond aux besoins statistiques précis des étudiantes et étudiants en neurosciences qui doivent, par exemple, analyser des processus neuronaux non linéaires avec des paramètres complexes variant dans le temps.

Degré de priorité *	Responsable(s)	Date limite pour atteindre l'objectif	Résultats attendus	Indicateurs de mise en œuvre	Observations sur les actions réalisées : accomplies, à pérenniser, à poursuivre, à développer
2	Doyenne adjointe ou doyen adjoint à la recherche et aux études supérieures et postdoctorales Et Directeur ou directrice de programme	Ajout d'un atelier de biostatistique au cours MED 5101 prévue à l'hiver 2022. Élaboration d'un atelier de biostatistique propre à la neurosciences prévue pour le printemps 2022.	1. Amélioration de la base de connaissances en biostatistique fondamentale et spécialisée. 2. Amélioration de l'application de la biostatistique à l'analyse des données par les étudiantes et étudiants du programme de neurosciences.	1. Inscription aux ateliers (adoption). 2. Sondage auprès des étudiantes et étudiants sur leur maîtrise de la biostatistique.	<i>À remplir par le Comité d'évaluation lors de l'examen du rapport de progrès.</i>

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE,

AXE 3 : ENSEIGNEMENT ET ÉVALUATION

Recommandation n° 2 : Le CÉPÉS recommande la diffusion vidéo en direct des conférences et des cours pour que les étudiantes et étudiants de tous les campus y aient accès. Il recommande également de publier les enregistrements.

Mesures à prendre : Pour veiller à ce que l'expérience d'apprentissage soit riche et accessible à tous les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs en neurosciences dans les différents campus de l'Université d'Ottawa, des caméras et un accès Internet ont récemment été ajoutés aux infrastructures de la salle de réunion où se tiennent habituellement les séminaires (salle 1421 du pavillon Roger-Guindon). Par conséquent, nous nous attendons à ce qu'à la reprise des activités normales de recherche et d'enseignement après la COVID-19, nous puissions diffuser les séminaires. Afin de maximiser les interactions des étudiants avec les conférencières et conférenciers, nous encouragerons les étudiantes et étudiants à y assister en direct, que ce soit à distance ou en personne. Par conséquent, nous ne favorisons pas la publication des enregistrements sur une base régulière.

Degré de priorité *	Responsable(s)	Date limite pour atteindre l'objectif	Résultats attendus	Indicateurs de mise en œuvre	Observations sur les actions réalisées : accomplies, à pérenniser, à poursuivre, à développer
2	Direction de programme	À la reprise des activités en personne (prévue à l'hiver 2022).	Amélioration de l'accès des participantes et participants aux séminaires. Amélioration de l'expérience des étudiantes et étudiants des instituts de recherche.	1. Recours à la diffusion en direct des séminaires.	<i>À remplir par le Comité d'évaluation lors de l'examen du rapport de progrès.</i>

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE,

AXE 4 : EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE ET GOUVERNANCE

Recommandation n° 4 : Le CÉPÉS recommande que le programme rétablisse deux ou trois réunions du corps professoral du programme de neurosciences chaque année et envisage d'en ouvrir au moins une aux étudiantes et étudiants.

Mesures à prendre : Il est prévu de pleinement mettre en œuvre cette recommandation au sein du programme d'études supérieures en organisant des réunions régulières avec le corps professoral, y compris en invitant les représentantes et représentants du corps étudiant. La tenue de deux ou trois réunions par année semble réaliste et optimale.

Degré de priorité *	Responsable(s)	Date limite pour atteindre l'objectif	Résultats attendus	Indicateurs de mise en œuvre	Observations sur les actions réalisées : accomplies, à pérenniser, à poursuivre, à développer
2	Direction de programme	Déjà mis en œuvre.	Meilleure communication de l'information à l'ensemble du corps professoral. Participation accrue de l'ensemble du corps professoral à la prise de décisions concernant le programme.	1. Tenue de réunions à l'échelle du programme au moins deux fois par année.	<i>À remplir par le Comité d'évaluation lors de l'examen du rapport de progrès.</i>

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE,

AXE 4 : EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE ET GOUVERNANCE

Recommandation n° 7 : Le CÉPÉS recommande que le programme collabore avec le Bureau des affaires professorales pour élaborer des ateliers sur la sensibilité culturelle, l'éthique et la gestion d'équipe à l'intention des superviseurs, et envisage de les rendre obligatoires.

Mesures à prendre : Le programme de neuroscience est fermement résolu à veiller à ce que l'ensemble de sa population étudiante bénéficie d'un développement scientifique enrichissant dans un environnement d'apprentissage et de recherche inclusif et équitable qui favorise le respect et la diversité. Chaque superviseure et superviseur du programme de neuroscience occupe des fonctions précises au sein du Département et, à ce titre, doit assister à une série d'ateliers portant sur un éventail de sujets, comme le respect en milieu de travail et la prévention de la violence.

Il existe un programme de mentorat officiel. Il est coordonné par un comité composé d'au moins trois professeures et professeurs chevronnés. Ce comité conseille les nouveaux membres du corps professoral sur leur progression de carrière (promotion et permanence) ainsi que sur la supervision des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs. Le Bureau du développement professionnel continu de la Faculté s'est également engagé à élaborer un atelier pour aider les nouveaux membres du corps professoral à comprendre leur rôle et leurs responsabilités en tant que directrice et directeur de recherche.

Degré de priorité *	Responsable(s)	Date limite pour atteindre l'objectif	Résultats attendus	Indicateurs de mise en œuvre	Observations sur les actions réalisées : accomplies, à pérenniser, à poursuivre, à développer
2	<p>Direction du programme et du département</p> <p>Bureau du développement professionnel continu de la Faculté de médecine</p>	Été 2022	<p>1. Rédaction et distribution d'un livret à l'intention des nouveaux membres du corps professoral sur la supervision des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs et les politiques et procédures régissant les études supérieures.</p> <p>2. Mise en œuvre d'un programme de séances de perfectionnement pour le corps professoral qui définit clairement les responsabilités des directrices et directeurs de</p>	<p>1. Rétroaction des nouveaux membres du corps professoral sur la pertinence et l'utilité du livret, du comité de mentorat et de leur formation professionnelle.</p> <p>2. Suivi des inscriptions des membres du corps professoral aux séances de formation sur les études supérieures.</p>	<p><i>À remplir par le Comité d'évaluation lors de l'examen du rapport de progrès.</i></p>

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE,

			recherche.		
--	--	--	------------	--	--

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE,

AXE 4 : EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE ET GOUVERNANCE

Recommandation n° 8 : Le CÉPÉS recommande que le programme de neurosciences envisage de tenir une retraite annuelle de réflexion.

Mesures à prendre : Nous sommes pleinement conscients de l'importance et de la valeur qu'une journée de réflexion annuelle aurait pour notre population étudiante. Historiquement, l'aspect financier a été le principal obstacle à la tenue d'un tel événement. Le contexte actuel de pandémie impose de plus des limitations évidentes.

Néanmoins, nous sommes en dialogue avec l'Institut de recherche sur le cerveau de l'Université d'Ottawa (IRCuO) afin de tirer parti des possibilités financières pour l'organisation d'un tel événement à l'avenir.

Degré de priorité *	Responsable(s)	Date limite pour atteindre l'objectif	Résultats attendus	Indicateurs de mise en œuvre	Observations sur les actions réalisées : accomplie, à pérenniser, à poursuivre, à développer
3	Direction du programme et du département	Indéterminé. Selon les ressources financières.	<p>Meilleur sentiment d'appartenance chez les étudiantes et étudiants, en particulier pour ceux qui suivent une formation dans des instituts de recherche.</p> <p>Possibilité accrue de discuter d'approches novatrices et de planification stratégique pour l'avenir du programme.</p>	Taux de participation à la journée de réflexion. Sondages sur la satisfaction.	<i>À remplir par le Comité d'évaluation lors de l'examen du rapport de progrès.</i>

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE,

AXE 5 : RESSOURCES

Recommandation n° 3 : Le CÉPÉS recommande la suppression de la rétribution liée à l'attribution de bourses d'excellence aux récipiendaires nationaux.

Mesures à prendre : Le portefeuille de bourses offertes par l'Université d'Ottawa pour appuyer les étudiantes et étudiants de cycles supérieurs a été renouvelé, et la bourse d'excellence en question a été abolie.

Degré de priorité *	Responsable(s)	Date limite pour atteindre l'objectif	Résultats attendus	Indicateurs de mise en œuvre	Observations sur les actions réalisées : accomplies, à pérenniser, à poursuivre, à développer
S.O.	S.O.	Aucune mesure n'est requise.			<i>À remplir par le Comité d'évaluation lors de l'examen du rapport de progrès.</i>

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE,

POINT CLÉ N° 5 : RESSOURCES

Recommandation n° 9 : Le CÉPÉS recommande le rétablissement d'un comité de programme chargé d'appuyer la coordonnatrice ou le coordonnateur du programme.

Mesures à prendre : Nous rétablirons un comité officiel. Ce comité assumera un rôle de direction pour plusieurs tâches (p. ex. examen des admissions, classement des étudiantes et étudiants pour les bourses d'études, examen de la prestation des cours et du cursus).

Degré de priorité *	Responsable(s)	Date limite pour atteindre l'objectif	Résultats attendus	Indicateurs de mise en œuvre	Observations sur les actions réalisées : accomplies, à pérenniser, à poursuivre, à développer
1	Direction de programme	En cours.	Meilleure direction au sein du programme. Plus de soutien pour la création de projets.	Réunions régulières.	<i>À remplir par le Comité d'évaluation lors de l'examen du rapport de progrès.</i>

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE,

Faculté/Faculty : Médecine

Programme(s) évalué(s) / Program(s) evaluated:

Maîtrise ès sciences, neuroscience et Doctorat en philosophie, neuroscience

Période visée par l'évaluation périodique : 2019-2020

Direction du programme et du département :

David Lohnes

Directeur

Département de médecine cellulaire et moléculaire



Signature

2021-05-13

Date

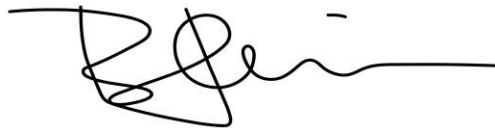
Doyen de la Faculté :

Bernard Jasmin

Doyen et

professeur, Faculté

de médecine



Signature

2021-05-14

Date